

MOTION N° 9 (suite)

Motifs de la modification proposée

La modification proposée donnerait aux personnes à charge qui ne sont pas des enfants le droit de résider sur la réserve avec leurs familles.

Problèmes posés par l'article actuel

Le gouvernement a déclaré que l'intention de cette loi...  
...ne s'agit pas de refuser de reconnaître...  
...la résidence des enfants...